

GUIDE
TELE-PROCEDURE SOPRANO-**REX**
À L'ATTENTION DES OPERATEURS ECONOMIQUES

Sommaire

1. Se connecter à la téléprocédure SOPRANO-REX

- 1.1. Créer un compte prodou@ne
- 1.2. Se connecter à prodou@ne avec son identifiant et son mot de passe
- 1.3. Sélectionner la télé-procédure « SOPRANO » dans Prodou@ane

2. Page d'accueil SOPRANO

- 2.1. Sélectionner REX
- 2.2. Accueil REX

3. Déposer une demande

- 3.1. Sélectionner « Déposer un nouveau dossier »
- 3.2. Remplir le formulaire de demande
 - 3.2.1. Remplir le formulaire – Renseigner les informations générales
 - 3.2.2. Remplir le formulaire – Ajouter un ou des contact(s)
 - 3.2.4. Remplir le formulaire – Ajouter des marchandises
 - 3.2.5. Remplir le formulaire – Mentions et engagements
 - 3.2.6. Remplir le formulaire – Consentement à la publication des données
- 3.3. Contrôler le formulaire
- 3.4. Sauvegarder le formulaire
- 3.5. Valider le formulaire de demande

4. Demande en phase de recevabilité

- 4.1. Laisser un commentaire
- 4.2. Répondre à une demande d'information complémentaire de la douane

5. Gérer l'autorisation

- 5.1. Gérer l'autorisation – Sauvegarder/imprimer l'autorisation
- 5.2. Gérer l'autorisation – Demander la modification de son autorisation
- 5.3. Gérer l'autorisation – Révocation de l'autorisation

1. Se connecter à la téléprocédure SOPRANO-REX

1. Phase préalable : créer un compte prodou@ne sur le site internet de la douane (www.douane.gouv.fr)

The image shows the homepage of [douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr). The top navigation bar includes links for 'Particulier', 'Professionnel', 'DataDouane', and 'Pro.Douane'. The 'Pro.Douane' dropdown menu is highlighted with a red circle. Below the navigation bar, there are several sections: 'French Customs for business', 'Dernières publications', and 'ACTUALITÉS'. The 'ACTUALITÉS' section contains news items such as 'La douane démantèle un important réseau de trafiquants de cigarettes', 'Le 22 novembre 2016, la douane vous aide à exporter', and 'French Customs for business'. The 'Dernières publications' section includes 'Taxis : remboursement des taxes de carburant', 'Douane magazine : toutes les parutions', '4e journée nationale de destruction de contrefaçons', and 'Saisie de 42 kg d'héroïne au port de plaisance de Sainte Rose à La Réunion'. The 'Inscription' link in the sidebar is also highlighted with a red circle. An arrow points from the 'Inscription' link to a separate login form on the right, which includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'Mot de passe oublié ?' link.

French Customs for business

FRENCH CUSTOMS AT YOUR SERVICE

#FrenchCustoms4Business
Businesses in the heart of French Customs priorities.

Dernières publications

Taxis : remboursement des taxes de carburant
Réglementation en vigueur et taux applicables dans le cadre du remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation (TIC).

Douane magazine : toutes les parutions
Au sommaire du dernier numéro : « La douane vous aide à exporter ».

4e journée nationale de destruction de contrefaçons
Lors de cette quatrième édition, des artistes mettent leur créativité « destructrice » au service de la lutte contre la contrefaçon.

Saisie de 42 kg d'héroïne au port de plaisance de Sainte Rose à La Réunion

ACTUALITÉS

La douane démantèle un important réseau de trafiquants de cigarettes agissant sur le port de Marseille
Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, félicite les agents des douanes de Marseille.

Le 22 novembre 2016, la douane vous aide à exporter
La douane a organisé à Bercy une journée d'information destinée aux entreprises qui souhaitent développer leurs exportations.

French Customs for business
Businesses in the heart of French Customs priorities. All advice and information to support business.

Semaine de l'innovation publique
Du 14 au 20 novembre 2016, cette 3e édition vise à valoriser dans toute la France les projets et actions innovants développés dans les services publics.

Résultats du commerce extérieur de la France
Commerce extérieur de marchandises de la France : déficit de -4,8 milliards d'euros en septembre 2016.

Démantèlement d'un trafic de vin dans le Bordelais
Les enquêteurs de la douane française ont démantelé un vaste trafic de vin, usurpant des appellations d'origines contrôlées (AOC).

DOCUMENTATION ET BOD

Pro.Douane

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Accueil Pro.douane

Les Services Pro.douane 44

La Météo Informatique

Inscription

Missions et organisation

- Rôle de la douane
- Contacts utiles et annuaires
- Coopération et étranger

Emploi

- Recrutement
- Inscription
- Fiches métiers

Sécurité

- Contrôles douaniers
- Contrefaçon
- Lutte contre les trafics
- Protection de l'environnement

Evénements

- Salons et manifestations
- Réunions douane-entreprises
- Ventes en douane

Pro.Douane

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Accueil Pro.douane

Les Services Pro.douane 44

La Météo Informatique

Inscription

Service 0,06 € / min + prix appel

par courriel

ids@douane.finances.gouv.fr

- Bureau E1 – Cellule origine – Décembre 2016

1.1. Se connecter à prodou@ne avec son identifiant et son mot de passe

The screenshot shows the Prodou@ne website interface. At the top, the logo 'PRODOUNE' is circled in red. Below it, the login fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe' are visible, followed by a red circle around the 'ENTRER' button. A large black arrow points from the 'ENTRER' button in the screenshot to the 'ENTRER' button in the diagram below. The left sidebar contains a list of services under 'Mes téléservices'. The main content area displays news items and a section for 'ACTUALITES des e-services'. The right sidebar shows an 'Agenda' section.

Mes téléservices

- Annuaire des services douaniers
- Demande d'Assistance
- StatNC8
- DES
- DES (Migr)
- Deb Sur Pro.Douane
- NSTI Preprod
- Chiffre du Commerce Extérieur
- EORI
- Télépaiement CB
- Plastic
- Rita Encyclopédie
- Taric Europa
- RITA
- Tarif intégré
- Quota Europa
- Taux de change
- Deb en test
- NSTI
- TVA Intracom
- InfoAccises
- Téléchargement
- DECLARENLIGNE
- VaDebVsr
- GamRef
- GamRef formation
- TestCreation
- Test univers 2

ACTUALITES des e-services

COMMERCE INTERNATIONAL :

- Indisponibilité Delta G Formation et ECS Formation**
Le service sera réouvert en semaine 46
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi-Dg C1 [10/11/2016]

PORTAIL :

- Résultat enquête satisfaction prodouane**
Résultats de l'enquête de satisfaction sur l'informatique douanière à destination des opérateurs liés à la fiscalité (année 2016)
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi [29/11/2016]
- Rénovation de la plate-forme de formation de la DGGDI**
Communication externe sur la nouvelle plate-forme de formation
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi-Dg C1 [25/10/2016]

Agenda

2ND SEMESTRE 2016

RÉFORME TERRITORIALE
Testes réalisés du 25 octobre au 25 novembre 2017 sur DR de Poitiers et DR de Midi-Pyrénées
Pour plus d'information voir article "réforme territoriale" à la une

TEST AGENDA
Ceci est un test de publication sur l'agenda.

Indiquez votre identifiant, votre mot de passe et cliquez sur **ENTRER**.

The diagram shows the Prodou@ne login form. The 'ENTRER' button is circled in red. The form includes fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a navigation bar at the bottom with links: 'ACCUEIL', 'PRÉSENTATION PORTAIL', 'TÉLÉSERVICES DISPONIBLES', and 'DOCUMENTATION GU'.

PRODOUNE La Douane au service des professionnels

Identifiant Mot de passe **ENTRER**

ACCUEIL PRÉSENTATION PORTAIL TÉLÉSERVICES DISPONIBLES DOCUMENTATION GU

1.2. Sélectionner la télé-procédure « SOPRANO » dans [Prodou@ne](#)

Mes téléservices

- rtc_op1 rtc_op1
- douaniers
- Demande d'Assistance
- StatNC8
- DES
- DES (Migr)
- Deb Sur Pro.Douane
- NSTI Preprod
- Chiffre du Commerce Extérieur
- EORI
- Télépaiement CB
- Plastic
- Rita Encyclopédie
- Taric Europa
- RITA
- Tarif intégré
- Quota Europa
- Taux de change
- Deb en test
- NSTI
- TVA Intracom
- InfoAccises
- Téléchargement
- DECLARENLINE
- VaDebVsr
- GamRef
- GamRef formation
- TestCreation
- Test univers 2
- Demande d'Assistance
- ARCHIVE
- Fichiers privés
- Aubette MOA
- Aubette Formation
- SOPRANO**
- SOPRANO-AS**

Ouverture nouvelle plate-forme formpro.douane.gouv.fr de formation pour DeltaG et ECS le 18 novembre 2016
La Douane a renouvelé sa plate-forme de formation et ouvre vendredi 18 novembre un premier lot d'applications (DeltaG et ECS) sur un nouveau portail de formation Prodouane. D'autres bascules applicatives suivront dans les mois à venir selon un calendrier qui vous sera communiqué ultérieurement.

Réforme territoriale
Suite à la réforme territoriale et à la mise en place de la nouvelle cartographie des Directions Interrégionales (DI) prévue au 1er Janvier 2017, des tests vont être menés sur les plateformes de recette et de pré-production de Prodou@ne et sur les services en lignes proposés par le portail sur le périmètre des DR concernées par cette réforme, à savoir la DR de Poitiers et la DR de Midi-Pyrénées. La période de test s'étalera du Lundi 25 octobre au vendredi 25 novembre inclus. Des dysfonctionnements pourraient être observés dans le cadre de vos tests ou de vos formations éventuelles si vous utilisez ces DR. Aussi, nous vous recommandons si possible de ne pas utiliser les DR de Poitiers et de Midi-Pyrénées pour vos jeux de données. Ce changement est en revanche transparent pour les autres DR et DI qui peuvent être utilisées normalement durant cette phase de test.

Résultats de l'enquête de satisfaction sur l'informatique douanière à destination des opérateurs liés à la fiscalité (année 2016)
La Douane a réalisé, du 19 au 30 septembre 2016, une enquête de satisfaction qui a été adressée aux opérateurs liés à la fiscalité titulaires d'un compte Prodou@ne et s'y étant connectés au cours des 12 derniers mois. Les réponses à cette enquête ont permis de dégager une note générale du portail Prodou@ne de 6,2. Vous pouvez consulter l'intégralité des résultats de cette enquête en cliquant ICI.

ACTUALITES des e-services

COMMERCE INTERNATIONAL :

- Indisponibilité Delta G Formation et ECS Formation**
Le service sera réouvert en semaine 46
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi-Dg C1 [10/11/2016]

PORTAIL :

- Résultat enquête satisfaction prodouane**
Résultats de l'enquête de satisfaction sur l'informatique douanière à destination des opérateurs liés à la fiscalité (année 2016)
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi [29/11/2016]
- Rénovation de la plate-forme de formation de la DGGDI**
Communication externe sur la nouvelle plate-forme de formation
Ministère de l'économie et des finances - Dgddi-Dg C1 [25/10/2016]

SOPRANO : l'accès à cette télé-procédure nécessite de disposer du statut d'Opérateur [prodou@ne](#) (OPPD).

Après avoir créé un compte [prodou@ne](#), vous devez demander l'adhésion à la télé-procédure à votre PAE en complétant le formulaire prévu.

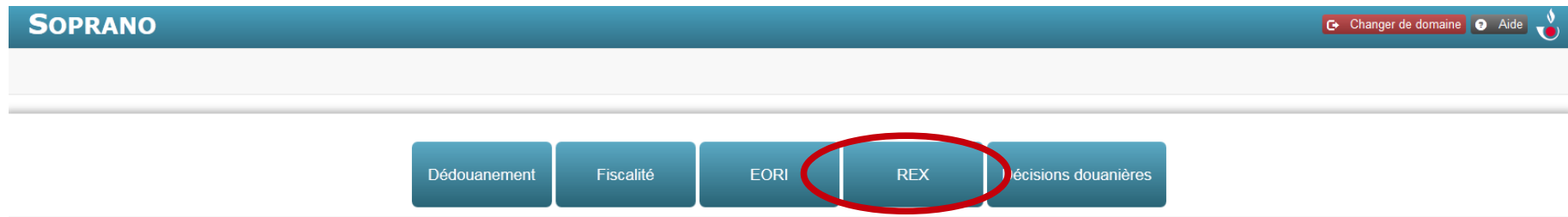
Les opérateurs OPPD ont accès à la fois aux téléservices pour lesquels ils ont été habilités et aux téléservices ne nécessitant pas d'habilitation spécifique.

Puis cliquez sur ENTRER :

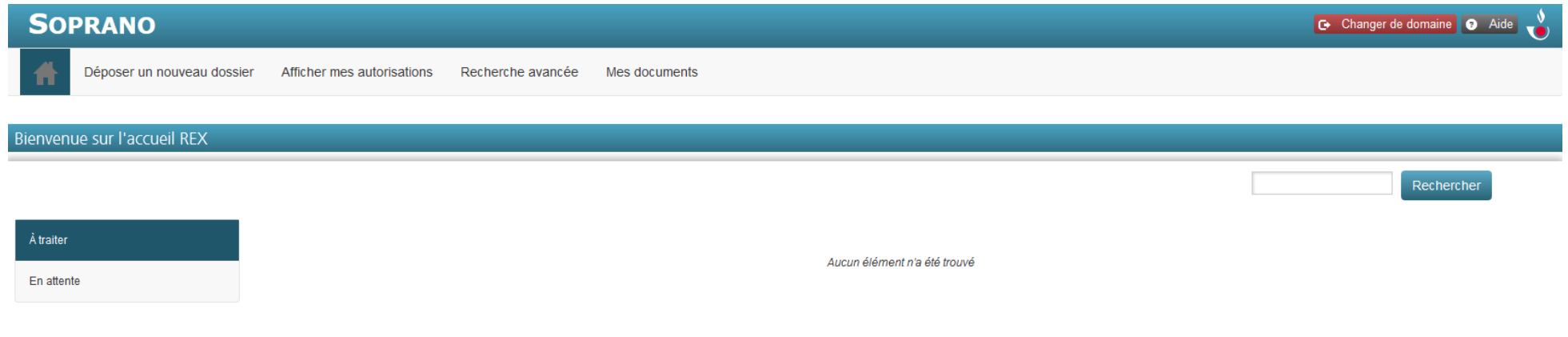
The screenshot shows a web application interface. On the left is a sidebar with a red header 'Mes téléservices'. Below it, a box contains the text 'rtc_op1 rtc_op1', 'Inscrit le : 04/10/2012', and 'Connecté à : 15:01:37'. Below this is a link 'Annuaire des services douaniers'. The main area has a header 'SOPRANO' in blue. Below the header, a grey box contains the text: 'Cette téléprocédure permet aux opérateurs ayant opté pour le statut Opérateur ProDouane de soumettre en ligne leurs demandes autorisation (RTC, REC, OEA)'. Below this text is a button labeled ':: ENTRER ::', which is circled in red.

2. Page d'accueil SOPRANO

2.1. Sélectionner REX



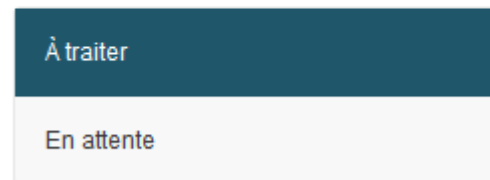
2.2. Accueil REX



L'accueil REX comprend **quatre onglets** :

- **Déposer un nouveau dossier** : permet de déposer une demande ;
- **Afficher mes autorisations** : permet de visualiser l'ensemble des décisions de l'administration (autorisation et refus) ;
- **Recherche avancée** : moteur de recherche qui permet de retrouver une demande ;
- **Mes documents** : ensemble des pièces jointes archivées.

Bienvenue sur l'accueil REX



3. Déposer une demande

3.1. Sélectionner « Déposer un nouveau dossier »

The screenshot shows the SOPRANO web interface. At the top, there is a blue header bar with the logo 'SOPRANO' on the left and links for 'Changer de domaine', 'Aide', and a user icon on the right. Below the header is a navigation bar with a home icon and four links: 'Déposer un nouveau dossier' (which is circled in red), 'Afficher mes autorisations', 'Recherche avancée', and 'Mes documents'. Below the navigation bar is a blue bar with the text 'Bienvenue sur l'accueil REX'. To the right of this bar is a search input field and a 'Rechercher' button. Below the search bar is a table with two rows: 'À traiter' and 'En attente'. To the right of the table, the text 'Aucun élément n'a été trouvé' is displayed.

Attention : si vous possédez déjà un numéro REX en cours de validité ou avez déjà déposé une demande, le formulaire pourra être rempli mais ne sera pas accepté par la télé-procédure (un message d'erreur apparaîtra au moment de valider le formulaire).

3.2. Remplir le formulaire de demande

Étapes de création du dossier

Étape 1 : Création du dossier

Étape 2 : Récapitulatif

Étape 3 : Dossier créé

Message d'avertissement

Vous vous apprêtez à solliciter la délivrance d'un numéro d'exportateur enregistré afin d'émettre des attestations d'origine dans le cadre du schéma des préférences généralisées (SPG).

Au terme de cette demande, vous vous engagerez notamment à n'établir des attestations d'origine que pour des marchandises admissibles au bénéfice du régime préférentiel et respectant les règles d'origine prescrites par le SPG. De même, vous vous engagerez sur l'exactitude des informations renseignées.

Si vous souhaitez bénéficier d'informations relatives aux règles d'origine en général ou au SPG en particulier, ainsi qu'aux obligations qui seront les vôtres en tant qu'exportateur enregistré, nous vous invitons :

- À consulter les pages consacrées à l'origine préférentielle sur le site internet de la Douane ;
- À vous rapprocher de la cellule conseil aux entreprises du Pôle d'action économique (PAE) de la Direction régionale des douanes dont dépend votre activité (une liste de ces cellules et de leurs coordonnées est disponible sur le site de la Douane, rubriques « professionnel » > « déclaration en douane » > « fondamentaux » : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11053-les-cellules-conseil-aux-entreprises>

Les champs du formulaire précédés d'un astérisque rouge sont obligatoires



Si des champs précédés d'un astérisque rouge ne sont pas remplis, le formulaire ne pourra pas être déposé.

Le **message d'avertissement** rappelle que, en sollicitant un numéro REX, vous vous engagez à n'émettre des preuves d'origine que pour des marchandises effectivement originaires au sens du cadre préférentiel en question.

En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher des services de conseil de l'administration des douanes (les coordonnées des Cellules conseils aux entreprises des directions régionales des douanes sont disponibles sur la page suivante : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11053-les-cellules-conseil-aux-entreprises>).

3.2.1 Remplir le formulaire de demande – Sélectionner le service compétent

1. Désignation du service compétent ?

* Service compétent :

Annecy bureau

Amiens bureau
Angers bureau
Annecy bureau
Arras bureau
Aulnay-sous-Bois bureau
Avignon bureau
Bayonne bureau
Besancon bureau
Bordeaux bassens pt bureau
Brest bureau
Caen bureau
Chilly-mazarin BDP
Clermont bureau
Degrad d cannes port bureau
Dijon bureau
Dunkerque port bureau
Ennery bureau
Fort de france port bureau
Fos port st louis pt bureau

2. Informations sur l'exportateur

* Eori :

* Nom :

* Adresse :

* Code postal :

* Ville :

* Pays :

* Téléphone :

* Fax :

* Courriel :

* Activité principale :

- ☐ Commercialisation
☐ Production

Choisir dans le menu déroulant le service compétent.
Cliquez sur ? pour actionner une bulle d'aide qui permet de savoir quel service sélectionner.
Pour sortir de la bulle d'aide et revenir à l'écran du formulaire, cliquez sur n'importe quelle partie de l'écran.



1. Désignation du service compétent

Le bureau de douane principal compétent pour traiter votre demande dépend du lieu de détention des justificatifs de l'origine. Sélectionnez le bureau de douane principal dans le ressort duquel se situe votre établissement détenteur de ces justificatifs. Il ne s'agit pas forcément du bureau de douane par lequel s'effectuent vos exportations.

Annecy bureau



Un dossier assigné au mauvais service pourra être réaffecté par ce dernier à la structure compétente. Ce changement d'affectation apparaîtra dans l'historique de la demande (cf. infra 4.1)

3.2.2. Remplir le formulaire – Renseigner les informations générales

2. Informations sur l'exportateur

* Eori :	FR40505218400034
* Nom :	SARL BREIZH JAPAN
* Adresse :	75 Rue DE LOURMEL
* Code postal :	75015
* Ville :	PARIS
* Pays :	France
* Téléphone :	
* Fax :	
* Courriel :	
* Activité principale :	☒ Commercialisation ☐ Production

Les cases en grisé sont automatiquement remplies via le compte prodou@ne et ne sont pas modifiables via la télé-procédure SOPRANO-REX

Elles reprennent le numéro EORI, la raison sociale et l'adresse de la société.

Indiquez un numéro de téléphone valide

Si vous n'avez pas de FAX, vous pouvez simplement indiquer un « zéro »

Sélectionnez une des deux activités même si l'opérateur commercialise et produit.

Indiquez une adresse électronique valide. Vérifiez attentivement cette adresse qui pourra servir lors du traitement du dossier ou une fois le numéro REX délivré

3.2.3. Remplir le formulaire - ajouter un ou des contact(s)

★ 3. Contacts

Ajouter un contact +

Aucun élément n'a été trouvé

Cliquez sur + et l'écran ci-dessous apparaît :

Saisie d'un contact

* Nom :

* Adresse :

* Code postal :

* Ville :

* Pays :

* Téléphone :

* Fax :

* Courriel :

Annuler Sauvegarder

Remplissez **tous** les champs.
Dans le champ « NOM » indiquez le NOM et le
PRENOM de la personne.
Si vous n'avez pas de Fax, indiquez simplement un
« zéro » dans la case.
Cliquez sur SAUVEGARDER pour inscrire le
contact ou ANNULER pour annuler l'action.

Indiquez une adresse électronique valide.
Vérifiez attentivement cette adresse qui pourra
servir lors du traitement du dossier ou une fois
le numéro REX délivré

Une fois sauvegardé, le contact apparaît comme ci-dessous dans le formulaire :

* 3. Contacts

Ajouter un contact 

Nom	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Téléphone	Fax	Courriel	Éditer/retirer le contact
Jean BELLORINO	75 Rue de Lourmel	75015	PARIS	France	0102030406	0	jean.bellorino@breizh.com	 



: Cette icône permet de modifier le contact.



: Cette icône permet de supprimer le contact.

Si vous souhaitez ajouter un autre contact, cliquez sur  et répétez l'opération.

3.2.4. Remplir le formulaire – ajouter des marchandises

* 4. Marchandises admissibles au bénéfice du régime préférentiel

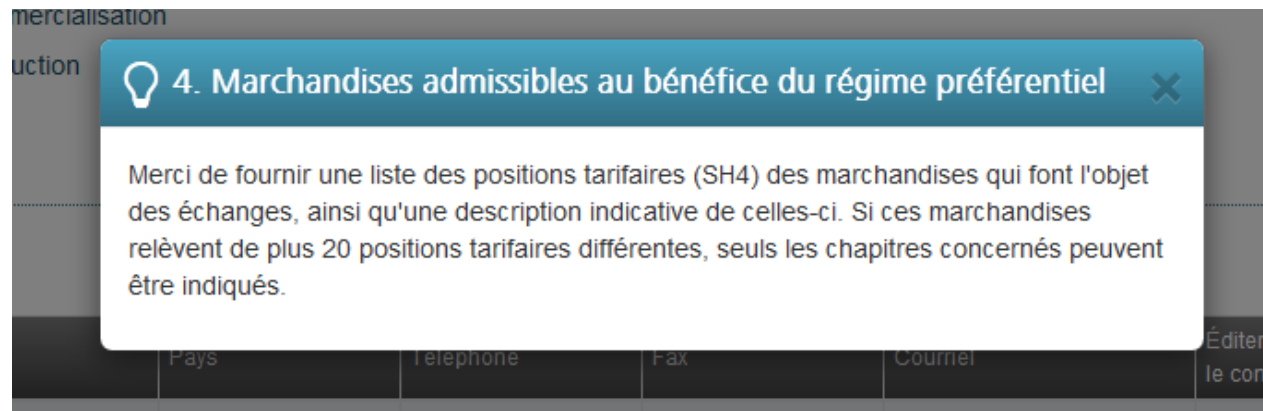
Ajouter une marchandise admissible 

Aucun élément n'a été trouvé

Dans cette case, vous devez indiquer les marchandises pour lesquelles vous émettrez des preuves d'origine.

Avertissement: cette case n'a qu'une valeur indicative. Elle n'a pas de caractère bloquant au moment de l'octroi du numéro REX.

 : Cliquer sur cette icône permet d'afficher la bulle d'aide ci-dessous. Pour sortir de la bulle d'aide et revenir à l'écran du formulaire, cliquez sur n'importe quelle partie de l'écran.



La version actuelle de SOPRANO-REX ne permet pas encore cette simplification. Aussi, jusqu'au lancement de la prochaine version, même si les marchandises pour lesquelles des preuves d'origine seront émises relèvent de plus de 20 positions tarifaires différentes, il convient de renseigner la position tarifaire et le chapitre. Le pas-à-pas sera mis à jour en conséquence au moment de l'évolution.

Sur l'écran ci-contre, cliquez sur la croix bleue :

Ajouter une marchandise admissible 

L'écran ci-dessous apparaît :

The screenshot shows a web form titled "Saisie d'une marchandise admissible". It contains three input fields with red asterisks: "Description indicative :", "Position tarifaire dans le système harmonisé :", and "Chapitre :". At the bottom are two buttons: "Annuler" (red) and "Sauvegarder" (green). Three callout boxes provide instructions: one for the description field, one for the tariff position field, and one for the chapter field.

Saisie d'une marchandise admissible

* Description indicative :

* Position tarifaire dans le système harmonisé :

Chapitre :

Pour chaque catégorie de marchandise, indiquez une description sommaire
Ex : viande bovine

Indiquez la position tarifaire (SH4) de la marchandise décrite.
Ex : Viande bovine → 0201

Indiquez le chapitre de la marchandise reprise
Ex : Viande bovine → 0201 → **02**

Remplissez les champs et cliquez sur SAUVEGARDER.

Une fois intégrées, les marchandises apparaissent de la manière suivante :

* 4. Marchandises admissibles au bénéfice du régime préférentiel ?

Ajouter une marchandise admissible +

Description indicative	Position tarifaire dans le système harmonisé	Chapitre	Éditer/retirer la marchandise
Lampe de chevet	9401	94	 
Livres	4901	49	 
Stylo bille	9608	96	 



: Cette icône permet de modifier les informations sur la marchandise.



: Cette icône permet de supprimer la marchandise.

3.2.5. Remplir le formulaire – Mentions et engagements

Le **message d'information** reprend la liste des engagements que vous vous engagez à respecter.

Afin de déposer la demande, vous devez cocher la case engagement et remplir les cases NOM, LIEU et FONCTION.

5. Mentions et engagements

Message d'information

Par la présente, le soussigné :

- Déclare que les informations ci-dessus sont exactes ;
- Certifie qu'aucun enregistrement précédent n'a été révoqué ; à l'inverse, certifie qu'il a été remédié à la situation qui a conduit à toute éventuelle révocation ;
- S'engage à n'établir d'attestations d'origine que pour les marchandises admissibles au bénéfice du régime préférentiel et respectant les règles d'origine prescrites pour ces marchandises par le système des préférences généralisées ;
- S'engage à tenir des états comptables appropriés pour la production/fourniture des marchandises admissibles au bénéfice du régime préférentiel et à les conserver pendant une durée minimale de trois ans à compter de la fin de l'année civile au cours de laquelle l'attestation d'origine a été établie ;
- S'engage à informer immédiatement les autorités compétentes des modifications qui sont apportées au fur et à mesure à ses données d'enregistrement depuis qu'il a obtenu le numéro d'exportateur enregistré ;
- S'engage à coopérer avec les autorités compétentes ;
- S'engage à accepter tout contrôle portant sur l'exactitude des attestations d'origine délivrées par ses soins, y compris la vérification de sa comptabilité et des visites dans ses locaux d'agents mandatés par la Commission européenne ou par les autorités des États membres, ainsi que de la Norvège, de la Suisse ou de la Turquie (applicable uniquement aux exportateurs des pays bénéficiaires) ;
- S'engage à demander sa radiation du système s'il venait à ne plus satisfaire aux conditions régissant l'exportation de toutes marchandises dans le cadre du schéma ;
- S'engage à demander sa radiation du système s'il n'avait plus l'intention d'exporter les marchandises considérées dans le cadre

* Engagement :

☐ Engagement à souscrire

* Nom :

* Lieu :

* Fonction :

Indiquer le NOM et Prénom de la personne physique qui s'engage pour le compte de la société

Indiquer la ville où les engagements sont souscrits

Indiquer la fonction de cette personne au sein de la société

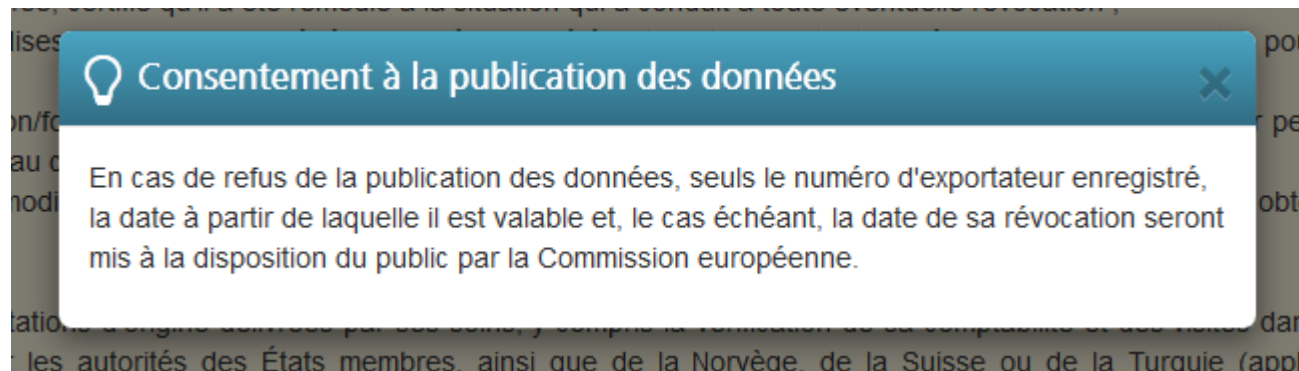
3.2.6. Remplir le formulaire – Consentement à la publication des données

Le **message d'information** informe des conséquences de la publication des données. Il est possible de refuser la publication des données, cela n'a aucun impact sur l'octroi du numéro REX.

Message d'information

Le soussigné déclare par la présente être informé que les renseignements fournis dans la présente déclaration peuvent être divulgués au public par l'intermédiaire du site web public. Il consent à la publication des informations en question sur le site internet public. Le soussigné peut retirer l'autorisation de publication de ces informations sur le site internet public en envoyant une demande à cet effet aux autorités compétentes chargées de l'enregistrement.

En cliquant sur  , la bulle d'aide ci-dessous apparaît :



* Consentement à la publication des données ? :

☐ Oui ☐ Non

* Nom :

* Lieu :

* Fonction :

Retour

Contrôler

Sauvegarder

Valider

Cochez une des deux cases

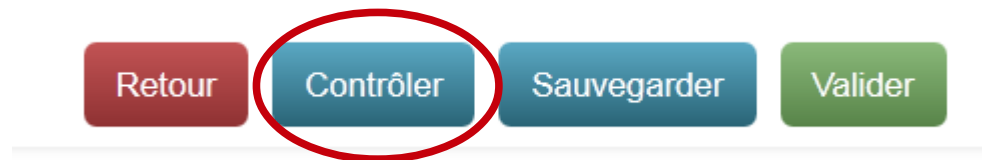
Indiquez le NOM et Prénom de la personne physique qui se prononce sur la publication des données pour le compte de la société

Indiquez le lieu où la décision est prise

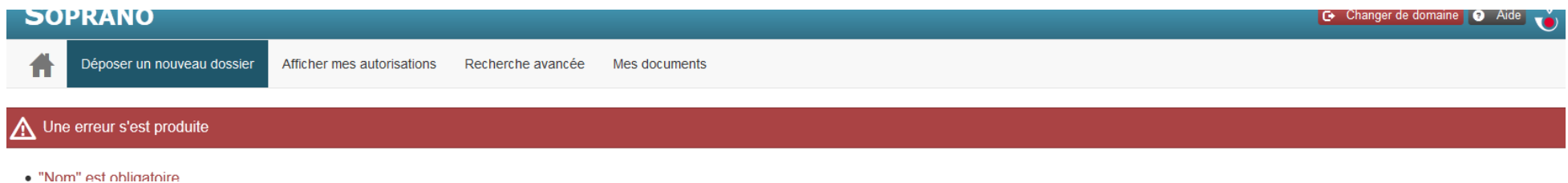
Indiquez la fonction de cette personne au sein de la société

3.3. Contrôler le formulaire

Cliquez sur CONTROLER afin de vérifier le contenu du formulaire et vérifier qu'aucune information obligatoire n'a été oubliée.



Si un champ obligatoire n'a pas été servi, le bandeau suivant apparaît en haut du formulaire de demande :



Le champ à rectifier est mis en évidence de la manière suivante :

* Engagement : ☒ Engagement à souscrire

* Nom : "Nom" est obligatoire.

* Lieu : PARIS

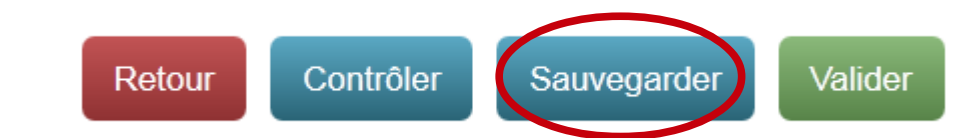
* Fonction : DIRECTEUR

Si aucune irrégularité n'est recensée, le bandeau suivant s'affiche en haut du formulaire :

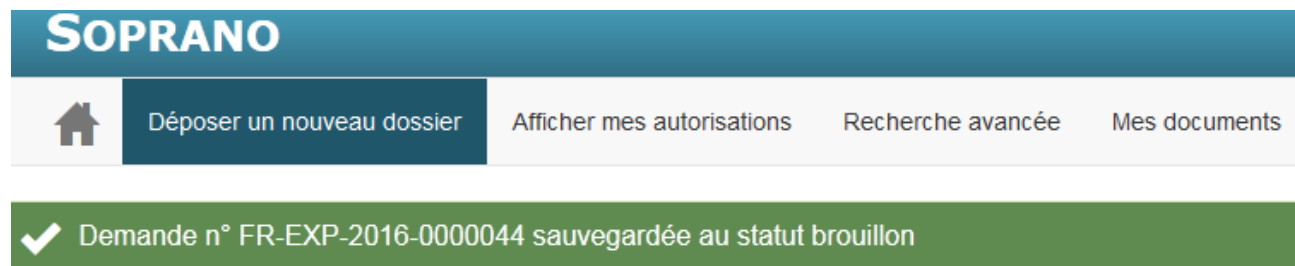


3.4. Remplir le formulaire – Sauvegarder le formulaire

À tout moment, vous pouvez sauvegarder le formulaire :



Le bandeau ci-dessous s'affiche en haut du formulaire. Le dossier passe au stade « brouillon » et un numéro de série lui est attribuée (format FR-EXP-AAAA-XXXXXX).



En cliquant sur  , la page d'accueil REX s'affiche.

Le dossier apparaît dans l'onglet au stade **brouillon** .

Bienvenue sur l'accueil REX

À traiter

En attente

Rechercher

Numéro de demande	Statut	Demandeur	Affecté à	Date de création	Date de dernière mise à jour	Type	Alerte
FR-EXP-2016-0000044	Brouillon	SARL BREIZH JAPAN	SARL BREIZH JAPAN	06/12/2016 11:29:38	06/12/2016 11:29:38	REX	

Pour **revenir au dossier** (le modifier, le compléter, le déposer etc.) :

- cliquez dessus ;
- faites défiler le formulaire jusqu'à la fin :

Les champs du formulaire précédés d'un astérisque rouge sont obligatoires

Actions

* Action :

* Commentaires :

Valider

Cliquez sur la flèche et faites apparaître le menu déroulant. Choisir « modifier le formulaire ».

L'écran suivant apparaît. Cliquez sur VALIDER puis sur OK pour confirmer ou ANNULER pour revenir en arrière.

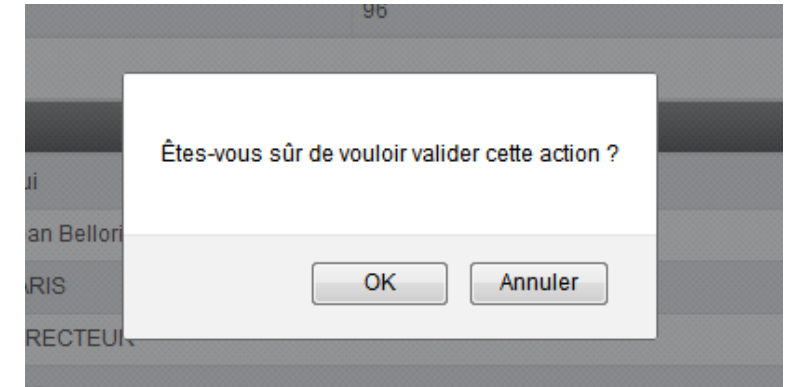
Les champs du formulaire précédés d'un astérisque rouge sont obligatoires

Actions

* Action :

Modifier le formulaire

Valider



Pour déposer un dossier au stade « brouillon » qui ne nécessite pas de modifier le formulaire, il est quand même nécessaire de sélectionner « MODIFIER LE FORMULAIRE » puis de cliquer sur OK.

Le formulaire apparaît et il est possible de le déposer sans rien modifier en le faisant défiler et en cliquant sur VALIDER (cf. 3.6 ci-dessous).

3.5. Valider et déposer une demande

Une fois toutes les cases du formulaire remplies, faites défiler le formulaire jusqu'en bas et cliquez sur valider :

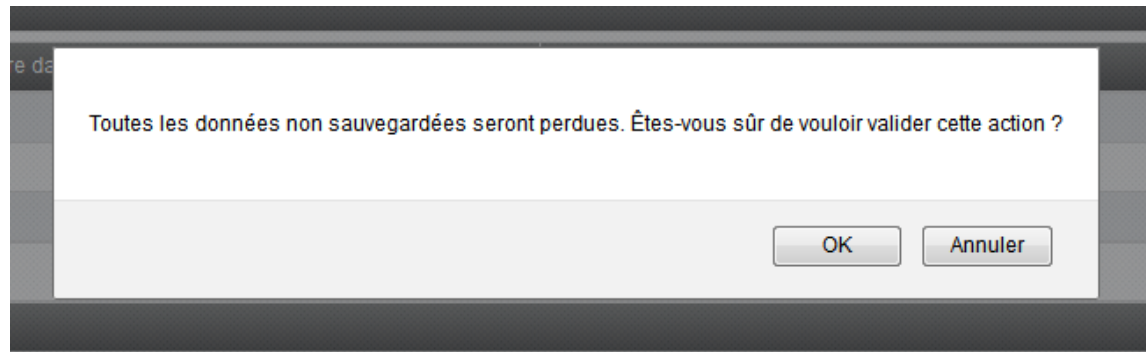


Un contrôle de cohérence est à nouveau effectué. Si un champ obligatoire n'est pas servi, le bandeau rouge d'erreur (cf. supra point 3.4) apparaît. Si aucune erreur n'est relevée, une version récapitulative du formulaire apparaît.

Relisez les informations saisies et, en fonction, cliquez sur un des trois boutons ci-dessous :



- En cliquant sur **ANNULER**, l'écran ci-dessous apparaît :



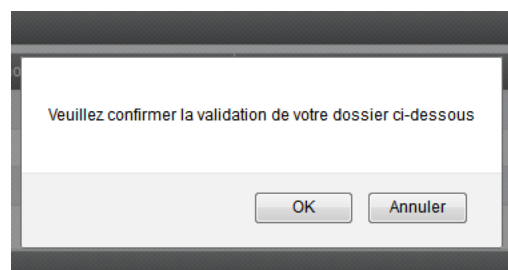
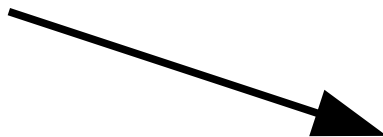
En cliquant sur **OK**, la procédure est complètement abandonnée.

En cliquant sur **ANNULER**, on revient à l'écran récapitulatif du formulaire.

- **RETOUR** : permet de revenir en arrière et de modifier les informations saisies.

- **CONFIRMER** : permet de déposer le dossier.

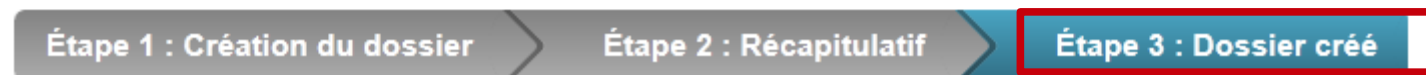
Un écran de confirmation apparaît (cf. ci-contre). Cliquer sur **OK** pour déposer définitivement le dossier ou sur **ANNULER** pour revenir au récapitulatif.



Un bandeau vert de confirmation de création du dossier apparaît en haut de l'écran :



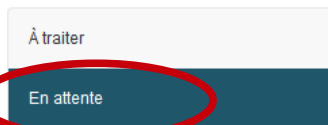
Étapes de création du dossier



En faisant défiler la page vers le bas, il est possible de revenir à la page d'accueil en cliquant sur

Accueil SOPRANO

Le dossier apparaît alors au statut « **En étude** » dans l'onglet « **En attente** » :



Número de demande	Statut	Demandeur	Affecté à	Date de création	Date de dernière mise à jour	Type	Alerte
FR-EXP-2016-0000044	En étude	SARL BREIZH JAPAN	Valence bureau	06/12/2016 11:42:22	06/12/2016 11:42:22	REX	

Lorsque dossier est déposé, le **mail automatique** suivant est envoyé à l'adresse électronique du compte prodou@ne:

« Vous venez de déposer la demande de numéro REX FR-EXP-AAAA-XXXXXX dans l'applicatif SOPRANO. Cette demande a bien été enregistrée et nous vous tiendrons informé dans les meilleurs délais des suites de la procédure. »

4 – Demande en phase de recevabilité

Une fois « En étude » dans l'onglet « En attente », le dossier est dit en phase de recevabilité. Une action du service douanier est nécessaire afin d'octroyer le numéro REX.

A ce stade, il est possible de réaliser plusieurs actions :

- laisser un commentaire ;
- répondre à une demande d'information complémentaire formulée par le service douanier.

4.1. Laisser un commentaire

En cliquant sur le dossier « En étude », le formulaire apparaît.

À traiter	Numéro de demande	Statut	Demandeur	Affecté à	Date de création	Date de dernière mise à jour	Type	Alerte
En attente	FR-EXP-2016-0000044	En étude	SARL BREIZH JAPAN	Valence bureau	06/12/2016 11:42:22	06/12/2016 11:42:22	REX	

Faire défiler le formulaire jusqu'en bas. Il est possible de laisser un commentaire en cliquant sur la flèche et en sélectionnant dans le menu déroulant « AJOUTER UN COMMENTAIRE ».

Les champs du formulaire précédés d'un astérisque rouge sont obligatoires

Actions

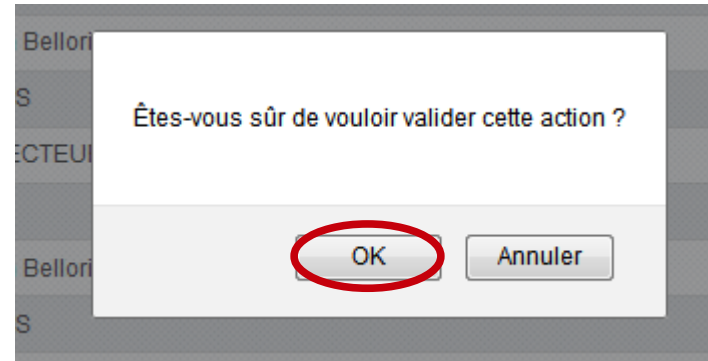
* Action :

* Commentaires :

Valider

Cela permet d'adresser un commentaire (précision etc.) au service en charge du traitement de la demande. Remplir la case « COMMENTAIRES » en dessous et cliquer sur VALIDER.

Cliquez sur **OK** dans la fenêtre de confirmation qui apparaît.



Le commentaire apparaît dans l'**historique** de la demande :

— Historique

Date	Événement	Statut	Acteur	Service	Commentaire
06/12/2016 11:48:13	Commentaire	En étude	rtc_op3 rtc_op3	SARL BREIZH JAPAN	En cas de besoin, je suis joignable par téléphone de 9h à 17h tous les jours
06/12/2016 11:42:22	Dépôt de la demande au service de recevabilité	En étude	rtc_op3 rtc_op3	SARL BREIZH JAPAN	

L'**historique** est la rubrique qui permet de retracer « la vie » du dossier. Tous les « événements » de la vie de la demande y sont repris (réaffectation, demande d'information complémentaire, modifications etc.).

4.2. Répondre à une demande d'information complémentaire de la part du service douanier

Le service en charge du traitement de la demande peut relever une incohérence ou avoir besoin d'informations. Il peut alors faire une **demande d'information complémentaire**.

Vous recevrez le **mail automatique** suivant à l'adresse électronique du compte prodou@ne (objet : SOPRANO-REX Demande incomplète) : « Vous avez déposé la demande de numéro REX FR-EXP-AAAA-XXXXXX. Cette dernière a été considérée comme incomplète. Veuillez vous rendre sur le portail SOPRANO afin de consulter votre demande et compléter les éléments nécessaires. Sans action de votre part avant un délai de 30 jours, cette

demande sera automatiquement rejetée. Vous devrez alors soumettre une nouvelle demande. »

Le dossier passe alors au statut « incomplet » dans l'onglet « À traiter » de la page d'accueil :

SOPRANO [Changer de domaine](#)

[Déposer un nouveau dossier](#) [Afficher mes autorisations](#) [Recherche avancée](#) [Mes documents](#)

Bienvenue sur l'accueil REX

[Rechercher](#)

À traiter
En attente

Numéro de demande	Statut	Demandeur	Affecté à	Date de création	Date de dernière mise à jour	Type	Alerte
FR-EXP-2016-0000044	Incomplet	SARL BREIZH JAPAN	SARL BREIZH JAPAN	06/12/2016 11:42:22	06/12/2016 11:50:26	REX	

Cliquez sur le dossier, le formulaire apparaît. La demande d'information complémentaire laissée par le service des douanes apparaît dans l'historique :

— Historique

Date	Événement	Statut	Acteur	Service	Commentaire
06/12/2016 11:50:26	Demande d'informations supplémentaires	Incomplet	Douanes	Valence bureau	Vérifier le classement tarifaire du livre.
06/12/2016 11:48:13	Commentaire	En étude	rtc_op3 rtc_op3	SARL BREIZH JAPAN	En cas de besoin, je suis joignable par téléphone de 9h à 17h tous les jours.

Faire défiler le formulaire jusqu'au menu « ACTIONS » :

- **ABANDONNER** : Permet d'abandonner définitivement la procédure d'enregistrement.

- **AJOUTER UN COMMENTAIRE** : Permet de répondre au commentaire du service. Le commentaire s'affiche aussi dans

Actions

* Action :

* Commentaires :

Abandonner
Ajouter un commentaire
Modifier le formulaire

[Valider](#)

l'historique. Cette action n'a pas d'impact sur le statut du dossier qui demeure au stade « incomplet ».

- **MODIFIER LE FORMULAIRE** : Permet de modifier les informations du formulaire. Pour procéder à la modification, cliquez sur VALIDER puis OK dans la fenêtre de confirmation.

Le formulaire de demande apparaît. Réaliser la modification puis cliquez sur VALIDER pour valider ou RETOUR pour revenir à l'étape précédente. Cliquez sur CONFIRMER puis OK dans la fenêtre de confirmation pour valider définitivement la modification.

L'action apparaît dans l'historique de la demande :

— Historique

Date	Événement	Statut	Acteur	Service	Commentaire
06/12/2016 11:55:43	Modification du dossier	En étude	rtc_op3 rtc_op3	SARL BREIZH JAPAN	
06/12/2016 11:56:23	Demande d'informations supplémentaires	Incomplet	BREIZH JAPAN	Valence bureau	Vérifier le classement tarifaire du livre.

Le dossier repasse à l'état « En étude » dans l'onglet « En attente » de la page d'accueil.



Toute demande d'information complémentaire du service modifie le statut du dossier qui passe de « en étude » à « incomplet ». Si le dossier demeure plus de **30 jours** au statut «incomplet », la demande d'enregistrement est automatiquement rejetée.

Pour faire repasser un dossier au statut « En étude », il est impératif d'ouvrir le formulaire et sélectionner « modifier le formulaire » dans le menu déroulant de la rubrique ACTIONS puis de renouveler le dépôt (cf. point 3.6 *supra*).

Lorsqu'une demande est rejetée, l'opérateur reçoit un courriel automatique. La demande disparaît alors de l'écran d'accueil SOPRANO-REX. Il est toutefois possible de la retrouver dans l'onglet « Recherche avancée ».

SOPRANO Changer de domaine

Déposer un nouveau dossier **Afficher mes autorisations** Recherche avancée Mes documents

liste des autorisations

Résultats : 1

Date de transmission	Date de dernière mise à jour	Número de demande	Demandeur	Titulaire	Statut	Affecté à	Type	Alerte
06/12/2016 10:41:46	06/12/2016 10:44:15	FR-EXP-2016-0000043	SARL BREIZH JAPAN	SARL BREIZH JAPAN	Rejeté	Rouen port bureau	Délivrance du numéro...	

5 – GERER L'AUTORISATION

Lorsque le service octroie le numéro REX, **un mail automatique** est adressé à l'adresse électronique du compte prodou@ne. Il reprend le numéro REX qui vous a été délivré, ainsi que la date d'enregistrement et la date à partir de laquelle l'enregistrement est valide.

L'autorisation délivrée est également consultable via le portail SOPRANO-REX.

5.1. Gérer l'autorisation – Sauvegarder/imprimer l'autorisation

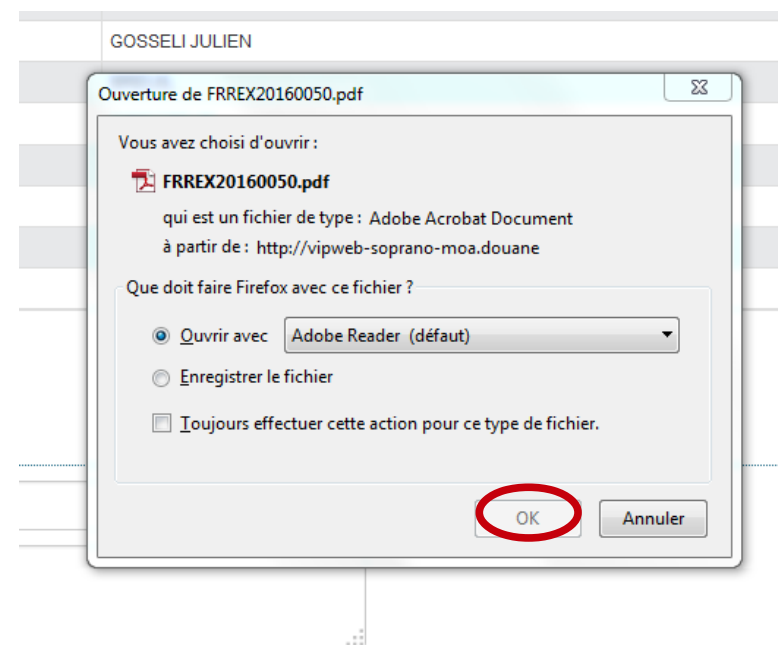
Une fois octroyée, l'autorisation peut-être sauvegardée ou imprimée sous format PDF.

Pour cela :

- cliquez sur l'onglet « Afficher mes autorisations » sur la page d'accueil ;
- cliquez sur l'autorisation à imprimer. Le formulaire apparaît. Le faire défiler jusqu'en bas ;
- cliquez sur « imprimer », une fenêtre de création de PDF apparaît.
- cliquez sur OK, le PDF de l'autorisation s'ouvre.

Le numéro REX qui vous a été délivré, ainsi que la date d'enregistrement et la date à partir de laquelle l'enregistrement est valide sont repris en case 7.

Les données d'enregistrement sont automatiquement transmises à la base de données de la Commission européenne. Les données qui apparaîtront sur le site internet public dépendent du choix retenu à l'étape 3.2.6.



5.2. Gérer l'autorisation – Demander la modification de son autorisation

Lorsque vous vous enregistrez pour obtenir un numéro REX, vous vous engagez à informer les autorités douanières des modifications apportées à vos données d'enregistrement depuis que vous avez obtenu le numéro en question.

Il est donc possible **de demander la modification de votre autorisation déjà délivrée** (évolution de la liste des marchandises ou des contacts par exemple).

Vous conservez le numéro REX qui vous a été délivré initialement. Ce numéro reste valide pendant toute la procédure de demande de modification.

- cliquez dans l'onglet « Afficher mes autorisations » ;
- cliquez sur l'autorisation à modifier. Faire défiler le formulaire jusqu'en bas ;
- dans le menu déroulant, sélectionnez l'option « modifier l'autorisation » puis cliquez sur VALIDER et sur OK (ou annuler) dans la fenêtre de confirmation qui apparaît.

Les champs du formulaire précédés d'un astérisque rouge sont obligatoires

Actions

* Action :

Modifier l'autorisation

Valider

- le formulaire de demande apparaît. Procédez à la modification voulue.
- cliquez sur VALIDER. Vérifiez les modifications et, en fonction, cliquez sur l'un des trois boutons suivants :

Annuler

Retour

Confirmer

Le dossier repasse **au stade « En étude »** dans l'onglet « En attente » de la page d'accueil SOPRANO-REX. La demande de modification apparaît dans l'historique de la demande.

— Historique

Date	Événement	Statut	Auteur	Service	Commentaire
12/12/2016 10:26:18	Remise en étude	En étude	rtc_op7 rtc_op7	FLINT GROUP FRANCE SAS	
12/12/2016 10:02:22	Octroi de l'autorisation	Octroyé	BRAZ-VIEIRA Chloé	Rouen port bureau	
12/12/2016 10:01:59	Dépôt de la demande au	En étude	rtc_op7 rtc_op7	FLINT GROUP FRANCE SAS	

Traitement par le service douanier :

- le service peut **directement valider la demande de modification**. L'autorisation repasse au statut « Octroyé » et est consultable dans l'onglet « Afficher mes autorisations ».
- le service peut **faire une « Demande d'information complémentaire »**. Le dossier passe au statut « incomplet » dans l'onglet « à traiter ».
- Vous pouvez alors :
 - Laisser un commentaire pour apporter une réponse.
Cette action seule ne permet pas au dossier de repasser au statut « En étude », il reste au statut « incomplet » ce qui empêche le service de valider la demande modification et « ré-octroyer » la demande ;
Pour refaire passer le dossier au statut « en étude », vous devez le ré-ouvrir, comme si vous souhaitiez le remodifier (même si ce n'est pas le cas).
 - Modifier le formulaire une nouvelle fois ;

Faites défiler le formulaire jusqu'en bas et dans le champ « Action », sélectionnez « modifier le formulaire» même si vous n'avez l'intention de modifier aucun champ ;

Actions

* Action :

Modifier le formulaire

Valider

Cliquez sur VALIDER puis CONFIRMER et OK dans la fenêtre de confirmation une fois la modification éventuellement réalisée. Le dossier repasse bien au statut « En étude » dans l'onglet « En attente ».

5.3. Gérer l'autorisation – Révocation de l'autorisation

Le service douanier qui a octroyé le numéro REX peut le révoquer. Les conditions de révocation sont définies à l'article 89§3 et 4 du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 du 24 novembre 2015 (REC).

Si votre numéro REX a été révoqué, vous pourrez par la suite déposer une nouvelle demande. En cas de révocation fondée sur le motif de l'article 89§3 d) et d §4, vous devrez toutefois prouver aux autorités douanières qu'il a été remédié aux manquements ayant conduit à la révocation de son numéro.

Lorsqu'un service douanier révoque une autorisation, celle-ci disparaît de votre onglet « Mes autorisations ».

Pour consulter une autorisation de n° REX révoquée :

- allez dans l'onglet « Recherche avancée » ;
- dans le menu déroulant, sélectionnez« Demande de numéro d'exportateur enregistré » ;
- cliquez sur RECHERCHER ;

- le dossier apparaît sur fond rouge avec le statut « Révoqué »

SOPRANO [Changer de domaine](#) [Aide](#)

[Déposer un nouveau dossier](#) [Afficher mes autorisations](#) **Recherche avancée** [Mes documents](#)

Recherche avancée

Saisie des critères

Type d'autorisation	Délivrance du numéro d'exportateur enregistré	Numéro de demande	
Nom du demandeur		Statut	Révoqué
Date de transmission	du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA	Nom du titulaire	
Service compétent		Date de création	du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA
Numéro EORI		Nom exportateur	
Chapitre		Code postal	
		Position tarifaire	

Rechercher **Exporter**

Résultats : 1

Numéro de demande	Date de transmission	Date de dernière mise à jour	Demandeur	Titulaire	Statut	Affecté à	Type	Alerte
FR-EXP-2016-0000037	03/11/2016 09:11:58	12/12/2016 09:43:44	BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS FRANCE SAS	BASF BEAUTY CARE SOLUTIONS FRANCE SAS	Révoqué	Rouen port bureau	Délivrance du numéro d'exportateur enregistré	

À partir d'un dossier révoqué, vous pouvez encore laisser un commentaire qui apparaîtra dans l'historique du dossier. Toutefois, cette action ne modifie pas le statut du dossier qui reste en « Révoqué ». **Aussi, afin de s'assurer que le service prenne connaissance du message, il est conseillé de le joindre directement par téléphone ou courriel.**